



CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

Rapport de gestion 2020

Pour votre conseil, misez sur la proximité



CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX



Contenu

- 4 Rapport du Président
- 6 Présentation des organes
- 9 Bilan
- 10 Compte de résultat
- 11 Présentation de l'état des capitaux propres
- 13 Annexe
- 28 Rapport de l'organe de révision
- 30 Publication selon les exigences prudentielles

Rapport du Président du Conseil d'administration

L'année 2020 a été marquée par l'émergence du Covid-19, une pandémie causée par un virus apparu en Chine vers fin 2019. L'épidémie s'est rapidement propagée pour, quelques mois plus tard, frapper tous les pays du monde. Vers mi-mars 2020, la Suisse (comme l'ensemble de ses voisins européens) se confinait pour espérer contenir le développement du virus. En juin 2020, la situation semblait se normaliser, mais c'était sans compter sur une seconde vague, beaucoup plus dévastatrice que la première, à partir de l'automne. La crise pandémique engendrait alors une crise économique planétaire, sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Malgré les mesures de soutien à l'économie par tous les états, il est plus que vraisemblable qu'il faudra plusieurs années pour retrouver une situation telle que celle qui prévalait à fin 2019.

Localement parlant, de nombreuses entreprises, dont celles de l'industrie horlogère, ont cessé toute activité pendant plusieurs semaines au printemps 2020. Grâce aux mesures mises en place par le gouvernement suisse (notamment des prêts sans intérêts cautionnés par la Confédération et un accès facilité aux Réductions d'Horaires de Travail/chômage partiel), les plus grandes entreprises ont pu encaisser le choc. A l'inverse, les plus petites entités, souvent organisées en raisons individuelles, actives dans l'hôtellerie, la restauration ou exploitant des commerces qualifiés de «non essentiels» ont terriblement souffert, au point de voir leur pérennité remise en question. Et, facteur aggravant, plusieurs d'entre elles peinent à recevoir les aides étatiques promises. A noter qu'en mars 2021, la situation de ces acteurs de la vie économique s'est encore détériorée, leurs activités n'ayant, dans de nombreux cas, pas encore été autorisées à la reprise depuis le début de l'année. Des dégâts économiques et psychologiques, dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur, semblent inéluctables.

Ce bref résumé, à défaut d'expliquer l'évolution des affaires de notre établissement durant l'année écoulée, semble nécessaire pour comprendre les enjeux et les défis qui nous attendent ces prochaines années.

Pour ce qui concerne le Crédit Mutuel de la Vallée, en tant qu'activité dite «essentielle», notre établissement a pu poursuivre ses activités, malgré les mesures de confinement et de distanciation imposées par le gouvernement. Organisée pendant plusieurs semaines en 2 équipes bien distinctes pour limiter les risques de contagion, la banque a malgré tout assuré un service de qualité et traité les affaires courantes de ses clients sans être trop affectée. Comme on peut aisément l'imaginer dans des circonstances aussi difficiles, le volume d'affaires s'est malgré tout contracté durant l'année, proportionnellement au ralentissement économique. Mais, en tant qu'établissement de financement hypothécaire principalement, nous sommes nettement moins exposés que les banques à vocation commerciale et nous n'avons pas dû faire face à un accroissement des défauts de paiements.

Bilan

Si le volume des prêts hypothécaires a légèrement progressé à CHF 158.4 mio, soit de 1,3% par rapport à 2019, les liquidités ont littéralement «explosé» pour atteindre CHF 27.9 mio au 31.12.2020 (ex CHF 15.6 mio l'année précédente). Il y a différentes raisons à cela:

- Pour rappel, les dossiers titres de la clientèle n'impactent pas le bilan de la banque. Dans le cadre d'une succession, un important dépôt titres a dû être vendu en 2020 pour permettre le partage successoral. Cette opération a momentanément gonflé le volume des liquidités à l'actif et des dépôts de la clientèle au passif. L'impact de cette succession devrait se résorber en 2021
- La crise n'ayant pas eu d'effets dévastateurs sur l'emploi à la Vallée de Joux en 2020, la plupart des ménages a pu conserver son pouvoir d'achat. Par ailleurs, les opportunités de dépenses, tels les voyages (et donc les vacances), s'étant fortement taries par le blocage des frontières et la fermeture de nombreux commerces, l'épargne a progressé

significativement (CHF 140.5 mio, ex 125.0 mio au 31.12.2019). Là aussi, un mouvement de bilan est attendu dès que la situation sanitaire et économique s'améliorera

Cet afflux de liquidités a permis de rembourser CHF 3.5 mio à la Banque des lettres de gage. Malgré cela, le bilan franchit allègrement le seuil des CHF 200 mio, un jalon qui marque la progression de la banque sur le long terme. Ce seuil, qui n'est pas un but en soi, pourrait toutefois ne pas résister en 2021 pour les raisons évoquées précédemment.

Nos fonds propres ont progressé durant l'exercice pour atteindre CHF 20.3 mio. Compte tenu de la très forte progression du bilan, le ratio s'est légèrement réduit à 9.8% (ex 10.2% à fin 2019). A relever que nos fonds propres représentent 134.4% du minimum exigible, selon un calcul qui a changé en 2020. En effet, bénéficiant désormais d'un statut de «petite banque», certaines procédures, auxquelles les grandes banques sont astreintes, nous sont désormais épargnées. Mais, en contrepartie, la FINMA a plus ou moins doublé le niveau de fonds propres exigibles.

Compte de résultat

Grâce notamment à un réalignement des taux passifs, les charges d'intérêts ont baissé de CHF 176'000, malgré le fort afflux de liquidités. Nos revenus, soit le produit des prêts, ayant diminué pratiquement du même montant, le résultat brut des opérations d'intérêts est inchangé à CHF 2.7 mio par rapport à l'année dernière. Les autres revenus et charges, n'ont pas significativement varié et le résultat opérationnel a pu être maintenu au même niveau que l'exercice précédent, malgré une augmentation des provisions à CHF 200'000 (ex CHF 101'000 en 2019).

Ces provisions couvrent deux risques spécifiques, à savoir une quote-part estimée des importantes dépenses informatiques planifiées à l'horizon 2023-2024, ainsi que les risques opérationnels liés à une éventuelle brusque remontée des taux d'intérêts. A ce sujet, il faut relever qu'environ 78% des postes à l'actif du bilan (dont 96% des affaires hypothécaires) sont constitués de prêts et d'avances à revenus fixes. A l'inverse, 69% des postes au passif sont à

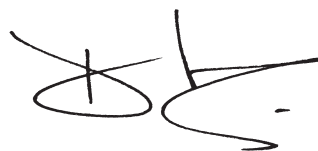
intérêts variables, donc sujet à indexation en cas de remontée des taux. Notre établissement dispose d'un outil de simulation (ALM) qui lui permet d'évaluer ce risque, et aussi sa capacité à le surmonter.

Le résultat opérationnel de l'exercice permet d'attribuer globalement un montant de CHF 630'000 aux réserves et proposer à l'Assemblée générale un dividende de 14%. L'année dernière, le Conseil d'administration avait proposé par prudence une forte réduction du dividende à 8.5%, soit la moitié de celui de l'exercice qui précédait. L'année Covid que nous venons de traverser ayant montré la bonne résilience de notre établissement face à la crise, le Conseil d'administration propose de remonter le dividende à 14%, témoignant sa confiance raisonnable en l'avenir.

Perspectives

Dans de telles circonstances, faire des prévisions est un exercice périlleux. Il est en effet très difficile, voire impossible, de mesurer l'impact à court-moyen terme de cette crise sur la marche des affaires des commerces et entreprises locales, donc sur l'emploi dans la région. Impossible aussi à quantifier les potentielles répercussions inflationnistes des très importantes aides étatiques octroyées durant la crise.

En fonction de ce qui précède, nous anticipons un recul du total du bilan, mais une légère progression des affaires hypothécaires en 2021 et un résultat opérationnel en légère contraction suite à une potentielle légère hausse des taux.



Pierre Dubois
Président du Conseil d'administration

Organes

Conseil d'administration

Fonction	Prénom Nom	Domicile	Naissance	La première élection	Terme du mandat
Président	Pierre Dubois¹	L'Orient	1959	05.04.1990	2023
Après son Master en économie, Pierre Dubois a travaillé à l'UBS, au sein du service des crédits pendant 6 ans pour ensuite occuper le poste de responsable financier auprès d'Audemars Piguet SA de 1990 à 2002, puis de COO jusqu'en 2004. Il crée avec son épouse sa propre entreprise horlogère, Pierre DeRoche SA, en 2004 et y a donc occupé le poste de CEO pendant plus de 13 ans. En 2017, il devient CEO de l'entreprise familiale Dubois Dépraz SA.					
Vice-Président	André Fehle¹	Le Sentier	1963	20.03.2016	2023
Après ses études commerciales, André Fehle a débuté son activité professionnelle dans un négoce de produits pétroliers dès 1983 pour ensuite en assurer la direction pendant 4 ans. En 2002, il a été engagé comme Directeur du site de Cossonay pour RRG Léman SA. Monsieur Fehle a décidé en 2013 de réorienter sa vie professionnelle et occupe à présent le poste de boursier responsable des finances auprès de la Commune du Chenit. En parallèle, de 2007 à 2016, il a occupé le poste de membre puis Président du Conseil d'administration d'une banque régionale vaudoise indépendante.					
Membres	Céline Renaud¹⁻²	Le Sentier	1975	30.04.2014	2023
Entrepreneure et conférencière, Céline Renaud s'est spécialisée dans l'accompagnement pour la prise de parole en public et l'accompagnement entrepreneurial. Après ses études à l'Ecole Hôtelière de Lausanne, elle a travaillé une dizaine d'années dans la haute horlogerie et dans l'industrie en marketing et en finances, puis elle a créé et dirigé pendant 15 ans une manufacture de lutherie innovante qu'elle a transmis avec succès en 2020. Elle est également l'auteure de deux livres sur l'entrepreneuriat et elle est chroniqueuse à l'AGEFI. Elle fait partie du Cercle Suisse des Administratrices.					
	Jean-François Piguet	Le Pont	1966	25.04.2018	2023
Après avoir terminé son apprentissage de menuisier en 1987. Jean-François Piguet est engagé chez Jean-Luc Berney SA aux Bioux cette même année. Monsieur Piguet y travaillera pendant plus de 20 ans avant de reprendre l'entreprise à son nom, Menuiserie-charpente JF Piguet Sàrl.					
	Sarah Golay-Blondel	Le Sentier	1969	04.06.2020	2023
Opticienne diplômée, Madame Sarah Golay-Bondel a débuté son activité professionnelle par un apprentissage entre Lausanne et Morges, puis a obtenu son diplôme supérieur d'opticienne en 1994. En août 2004, elle relève le défi d'ouvrir son propre magasin au Sentier, Star Optic. Elle y assume la gestion, la vente ainsi que la formation des apprenti(e)s. En parallèle, elle a présidé durant 6 ans le Comptoir de la Vallée.					
	Dider Meylan	Le Solliat	1970	04.06.2020	2023
A la fin de sa formation d'agriculteur section montagne en 1990, Monsieur Didier Meylan a repris le domaine familial situé au village du Solliat qu'il a considérablement développé. L'été la production laitière est transformée en fromage par son fils Raphaël sur l'alpage du Cernet. Très impliqué dans la vie rurale, il est membre des sociétés de Laiterie de la Commune et préside la société coopérative des Begnines et «la journée des alpages du Jura Vaudois».					
	Serge Laville²	Delémont	1973	04.06.2020	2023
Après ses études d'économiste d'entreprise à la HEN (Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel) et d'expert-comptable diplômé, Monsieur Serge Laville a occupé différents postes auprès de l'entreprise PricewaterhouseCoopers (PwC) de 2002 à 2010 dont notamment à Zürich, Sydney et Bâle. En 2011, il est engagé au sein du groupe bancaire Valiant en tant que responsable des départements comptabilité, contrôle de gestion et CFO adjoint. Il est également membre de la commission d'éthique d'EXPERT Suisse, membre du Comité de Caritas Jura et préside une association humanitaire.					

¹ Membres du Comité du Conseil d'administration

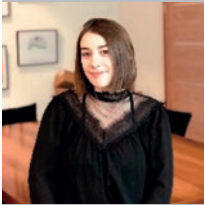
² Membres chargés des tâches du Comité de Surveillance des Risques

Membres sortants en 2020

Madame Marianne Fornet Genier

Monsieur Willy Rohner

Collaborateurs

	Fonction	Prénom Nom	Domicile	Entrée
	Directeur	Joël Augsburg	Le Sentier	2006
Après ses études commerciales, Joël Augsburg a débuté son activité professionnelle comme conseiller auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, puis comme directeur auprès du Crédit Foncier Vaudois de 1994 à 1995. Il prend ensuite la direction de la Banque Cantonale Vaudoise au Sentier de 2002 à 2006. Monsieur Augsburg est engagé en 2006 comme directeur du Crédit Mutuel de la Vallée SA. En parallèle, il a occupé et occupe encore de nombreuses responsabilités dans la vie associative régionale.				
	Conseiller clientèle Sous-Directeur	Thierry Matthey	Les Charbonnières	1995
	Conseillère clientèle Fondée de pouvoir	Patricia Rovisco	Le Brassus	2013
	Assistante de direction	Laurence Trolliet	Le Sentier	2000
	Conseillère bancaire	Cindy Thomas	Sarrageois	2005
	Assistante conseillers	Sophie Guignard	Le Brassus	2016
	Conseillère bancaire	Noa Pairoux	Le Sentier	2019
	Apprentie	Olivia Hauser	Le Lieu	2018

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

Révision interne

Mazars SA, Lausanne

Comptes annuels

Bilan 2020

en CHF 1'000

Actifs	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Liquidités		27'929	15'565
Créances sur les banques		2'680	1'985
Créances sur la clientèle	1	13'984	14'790
Créances hypothécaires	1, 7	158'389	156'337
Total des prêts à la clientèle		172'373	171'127
Immobilisations financières	2	1'418	1'391
Comptes de régularisation actifs		29	29
Participations	3	261	261
Immobilisations corporelles	5	2'131	2'312
Autres actifs	6	41	67
Total des actifs		206'862	192'737
Passifs	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers les banques		1'724	24
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		140'567	125'030
Obligations de caisse		10'765	11'330
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	7, 9	31'400	34'900
Comptes de régularisation passifs		544	547
Autres passifs	6	98	60
Provisions	10	1'256	1'056
Réserves pour risques bancaires généraux	10	6'400	6'120
Capital social	11	1'200	1'200
Réserve légale issue du capital		380	380
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		380	380
Réserve légale issue du bénéfice		12'072	11'602
Propres actions (poste négatif)		-65	-42
Bénéfice reporté / perte reportée		6	3
Bénéfice / perte (résultat de la période)		515	527
Total des passifs		206'862	192'737
Opérations hors bilan	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements conditionnels	16	937	934
Engagements irrévocables	1	5'665	3'439
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	1	290	290

Compte de résultat 2020

en CHF 1'000

	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes		3'148	3'324
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		44	44
Charges d'intérêts		-421	-597
Résultat brut des opérations d'intérêts		2'771	2'771
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-15	-76
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		2'756	2'695
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		103	72
Produit des commissions sur les opérations de crédit		20	19
Produit des commissions sur les autres prestations de service		347	331
Charges de commissions		-37	-40
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		433	382
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	17	171	223
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0
Produits des participations		62	72
Résultat des immeubles		63	71
Autres produits ordinaires		4	14
Autres charges ordinaires		0	0
Sous-total autres résultats ordinaires		129	157
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	18	-845	-896
Autres charges d'exploitation	19	-1'300	-1'321
Sous-total charges d'exploitation		-2'145	-2'217
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5	-181	-167
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, et pertes	10	-200	-101
Résultat opérationnel		963	972
Produits extraordinaires	20	0	1
Charges extraordinaires	20	0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	20	-280	-300
Impôts	21	-168	-146
Bénéfice de l'exercice		515	527
Répartition du bénéfice			
		Exercice de référence	Exercice précédent
Bénéfice de l'exercice		515	527
Bénéfice reporté		6	3
Bénéfice au bilan		521	530
Répartition du bénéfice			
- Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		-350	-422
- Distributions au moyen du bénéfice au bilan		-168	-102
Report à nouveau		3	6

Présentation de l'état des capitaux propres

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	1'200	380	11'602	6'120	3	-42	527	19'790
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0	-102	-102
Autres dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	280	0	0	0	280
Autres dotations affectant les autres réserves	0	0	422	0	0	0	-422	0
Modification du bénéfice reporté	0	0	0	0	3	0	-3	0
Acquisition de propres actions	0	0	0	0	0	-57	0	-57
Aliénation de propres actions	0	0	0	0	0	42	0	42
Impact de l'évaluation subséquente de propres actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres actions	0	0	48	0	0	-8	0	40
Bénéfice de l'exercice	0	0	0	0	0	0	515	515
Capitaux propres à la fin de la période de référence	1'200	380	12'072	6'400	6	-65	515	20'508

+ 1.3%

Croissance des prêts hypothécaires

Notre portefeuille est composé de 83% d'immeubles d'habitation, de 14% d'immeubles artisanaux et de 3% d'autres types de prêts

+ 12.4%

Dépôts de la clientèle

Notre objectif est de continuer à proposer à notre clientèle des taux d'intérêts concurrentiels et positifs

87.8%

Taux de refinancement

Taux de refinancement des prêts à notre clientèle par rapport aux avoirs de notre clientèle.
Ce même rapport était de 79.7% en 2019

+ 7.3%

Progression de notre bilan

En 2020, le total du bilan passe à CHF 206,9 mio. Marquant ainsi la croissance des dépôts clientèles et des prêts

+ 5.1%

Augmentation de notre clientèle

Portefeuille composé à 92% de «Particuliers» et 8% de «PME» démontrant l'attrait envers le CMV

L'EXERCICE 2020 EN BREF

Annexe

13

Principales activités de notre banque

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA, banque régionale, a son siège au Sentier et ne possède pas de succursale. Son activité se déroule principalement à la Vallée de Joux.

La banque est spécialisée dans les opérations d'intérêts, à savoir la collecte d'épargne et l'octroi de crédits hypothécaires.

La banque emploie 8 collaborateurs, soit 6 postes à temps plein.

Membre de Entris Holding AG

La banque est membre de la Entris-Holding AG et utilise, contre rémunération, les services qui lui sont proposés. Pour offrir ces services, Entris Holding AG et ses sociétés affiliées ont dû effectuer et préfinancer des investissements d'infrastructure. La banque s'est engagée à verser une indemnité de 0.08% du total du bilan en cas d'éventuelle sortie du Entris-Pool des actionnaires.

Opérations de bilan

Les opérations au bilan constituent la principale source de revenus de la banque, le résultat net des opérations d'intérêts représente 79 % du total des revenus.

L'essentiel des crédits accordés est couvert par des gages hypothécaires.

A l'actif, les créances hypothécaires, après corrections de valeur, représentent 76.57 % du bilan (respectivement 81.12 % à fin 2019).

Nos prêts à la clientèle concernent principalement des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont généralement gagés.

Au passif, les dépôts de la clientèle, essentiellement sous forme d'épargne et obligations de caisse, représentent 73.16 % du bilan (respectivement 70.75 % à fin 2019).

Opérations de négoce

Les opérations de négoce concernent les opérations de change, devises et billets, réalisées avec la clientèle. Cette activité est plutôt secondaire pour le CMV.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service regroupent principalement les courtages sur opérations de bourse, les droits de garde sur les titres en conservation ainsi que le trafic des paiements. La banque n'accepte pas de mandat d'administration de dossiers de titres, par contre, elle exécute les opérations d'achat et de vente de titres ordonnées par les clients.

Autres secteurs d'affaires

La banque entretient, pour des raisons de liquidités, un portefeuille de titres à rendement fixe.

Gouvernance d'entreprise

La banque se conforme aux dispositions de gouvernement d'entreprise fixées par la FINMA. En vertu de la circulaire 2017/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, le Conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendances stipulés aux chiffres 17 à 25. D'après ces critères, les membres du Conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la banque et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Les dispositions de la circ.-FINMA 2017/1 sont respectées par la banque. Tous les membres du Conseil d'administration remplissent les critères d'indépendance, excepté Monsieur Laville qui représente le groupe Valiant.

Gestion des Risques

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA a dans son organisation un Comité de Surveillance des Risques qui procède à l'évaluation des risques.

Ce comité se réunit au moins 4 fois par année et établit un rapport annuel des risques à l'attention du Conseil d'administration, lui permettant d'analyser les différents critères et résultats, et d'établir les stratégies à mener.

Le Conseil d'administration examine régulièrement au cours de ses séances périodiques les risques essentiels auxquels la banque est exposée.

La banque a identifié 4 risques principaux:

- Les risques de crédit
- Les risques de taux
- Les risques de liquidité
- Les risques opérationnels

Les risques de crédit

La politique de la banque en matière d'octroi

de crédits est basée sur des principes de prudence. Les autorisations de crédit reposent sur des exigences qualitatives et s'exercent selon les limites de compétences précisées dans le règlement interne. La Banque s'interdit toute opération de nature spéculative et se réfère au règlement des crédits.

Les risques de taux

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA dispose d'un instrument de gestion des risques liés aux variations de taux d'intérêt (Asset & Liability Management, ALM). La maison Fisglobal, spécialiste dans l'ALM, seconde la Banque dans son analyse.

Un rapport est établi mensuellement et le Conseil d'administration est informé activement des résultats.

Les risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés et surveillés selon les prescriptions de la législation bancaire.

Au cours du dernier exercice la banque a constamment respecté le ratio LCR minimal requis (voir page 30 du rapport).

Les risques opérationnels

Le système de contrôle interne encadrant les opérations est évalué chaque année par le Conseil d'administration.

Dans le cadre d'externalisation d'activités, la banque a entre autre confié à Swisscom IT Services le traitement des données de la banque.

Des contrôles et mesures sont pris, tant par la banque que par les sous-traitants, pour minimiser les risques, spécialement dans le cadre des cyber-risques.

Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins de corrections de valeur

Pour mesurer et gérer le risque de défaillance, la banque classe ses crédits selon le système de notation des clients «Rating View» de RCG-Risk Consulting Group à Zürich. Celui-ci comprend au total treize classes de notation.

Pour les créances appartenant aux classes 1 à 6, le service de la dette est assuré, la constitution de sûretés est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, sauf exception, aucune correction de valeur pour risque de défaillance n'est constituée.

Pour les créances appartenant aux classes 7 à 13, on doit s'attendre à une exposition plus élevée au risque car il existe

un risque potentiel de perte. Les créances de ces classes de notation sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Les montants de risque déterminés pour chaque position sont couverts par des corrections de valeur individuelles (risques de défaillance latents) selon la probabilité d'occurrence et en fonction de la classe de rating correspondante.

Les créances des classes 10 à 13 sont considérées comme des créances compromises, c'est-à-dire qu'il est improbable que le preneur de crédit puisse à l'avenir faire face à ses obligations. Ces créances sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Il convient d'utiliser la valeur de liquidation déterminée. Dans la mesure où la récupération de la créance dépend uniquement de la réalisation des garanties, la part non couverte fait entièrement l'objet de corrections de valeur. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés de capital et d'intérêts ont été réglés selon les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

En plus des corrections de valeur individuelles sur les créances compromises, la banque constitue des corrections de valeur individuelles sur les créances qu'elle juge potentiellement à risque afin de couvrir les risques latents ainsi que des corrections de valeur forfaitaires destinées à couvrir les risques existants de créances non-compromises à la date critère d'évaluation. Les corrections de valeur forfaitaires s'élèvent à 1,42 % à fin 2020 (1,43 % à fin 2019) du montant total des créances non provisionnées envers la clientèle afin de couvrir les risques inhérents, sectoriel et géographique.

Les avances à des corporations de droit public sont exclues du calcul des corrections de valeur forfaitaires.

Les commissions et les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat. Les intérêts échus et impayés depuis plus de 90 jours font partie de ces catégories.

Dans le cas de crédits en compte courant, les commissions et les intérêts sont considérés comme étant en souffrance, lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis 90 jours.

Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers.

La valeur des immeubles est vérifiée à intervalle régulier et selon le type de bien, conformément aux directives internes. Des experts externes reconnus en tant qu'estimateurs peuvent être impliqués pour les objets plus compliqués ou qui ne se trouvent pas dans le rayon d'activité proche.

La banque retient les bases de nantissement suivantes, pour les différentes catégories de bien:

Valeur réelle

- Maison individuelle et à deux logements
- Appartement en propriété par étage
- Maisons et appartements de vacances
- Terrain (valeur du marché)

Valeur de rendement

- Immeubles locatifs
- Immeubles commerciaux
- Objets industriels
- Immeubles à utilisation mixte

La valeur d'avance correspond au plus à la valeur de marché. Des taux d'avance maximaux sont donnés par type d'objet.

Pour les créances compromises, les garanties correspondantes sont évaluées à la valeur de liquidation.

Explications sur la politique de la banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application de la comptabilité de couverture

La banque ne recourt pas à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and Liability Management.

La banque ne propose pas d'instruments financiers dérivés à ses clients.

Externalisation d'activités

Dans le cadre du groupement Entris, la banque a confié le traitement informatique des données, les travaux de bouclage comptable, le giro bancaire, l'administration des salaires et titres à Entris Banking, Equilas et à Swisscom IT Services. Ces externalisations ont fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des

marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont tous soumis au secret bancaire.

Principes comptables et d'évaluation

Principes de base

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques définies par l'ordonnance sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire 20/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Principes généraux

Le Crédit Mutuel de Vallée SA établit ses états financiers statutaires selon une présentation fiable. La situation économique est représentée de telle sorte qu'un tiers puisse s'en forger une opinion fondée.

Les actifs, les passifs et les affaires hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et les comptes sont tenus en francs suisses.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat

(Position «Résultat des opérations de négoce»).

Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

	2020	2019
	Cours de clôture	Cours de clôture
EUR	1.0809	1.084859
USD	0.8799	0.965403
GBP	1.1998	1.274647

Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les avoirs et les engagements en métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Nous renvoyons aux commentaires sous «Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins des corrections de valeur», pour la détermination des corrections de valeur sur les créances potentiellement à risque et les avances compromises, ainsi que des corrections de valeur pour risques latents. Le traitement des commissions et intérêt en souffrance est également précisé sous ces commentaires.

Immobilisations financières

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale sont évalués et inscrits au bilan à la valeur d'acquisition avec imputation de l'agio ou disagio (composante d'intérêt) sur la durée («méthode Accrual»). Les modifications de

valeur liées aux risques de défaillance sont comptabilisées immédiatement dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Si des titres de créance sont vendus avant l'échéance ou remboursés prématurément, les gains et pertes relatifs à la composante d'intérêt ne sont pas perçus de suite, mais sont délimités sur la durée résiduelle jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale (destinés à la revente) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de participation, les parts de placements collectifs de capitaux, les propres positions physiques de métaux précieux ainsi que les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé soit dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires» du compte de résultat.

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

Participations

Les participations minoritaires à caractère d'infrastructure ainsi que les participations dans des institutions locales sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les participations sont évaluées individuellement.

La valeur est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la position «Produits extraordinaires», les

pertes réalisées dans la position «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif, s'ils peuvent être utilisés durant plus d'une période comptable et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les travaux de rénovation des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée maximale d'utilisation estimée. La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Catégorie	Durée d'utilisation estimée en années
Immeubles, sans les terrains	Maximum 40 ans
Autres immobilisations corporelles	Maximum 10 ans
Logiciels, matériel informatique et de communication	Maximum 3 ans

La valeur des immobilisations corporelles est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»).

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes dans la position «Charges extraordinaires».

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les engagements sous forme de comptes métaux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à la valeur nominale. Les commissions liées aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

Provisions

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

La sous-position «Autres provisions» peut inclure des réserves latentes.

Engagements en matière de prévoyance

La banque est affiliée à la Caisse de pensions Profelia à Lausanne depuis le 1^{er} janvier 2020 pour la couverture des engagements de prévoyance professionnelle. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur ou de les utiliser, en dehors des prestations réglementaires, pour un autre usage au bénéfice de l'employeur.

Les cotisations de l'employeur en faveur de l'institution de prévoyance sont comptabilisées dans le compte de résultat dans la position «Charges de personnel».

Impôts

Les impôts sur le capital et le bénéfice courant de l'exercice clos sont calculés en accord avec les prescriptions fiscales. Les engagements issus d'impôts sur le capital et le bénéfice

courants sont inscrits dans la position «Comptes de régularisation» passifs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été entièrement fiscalisées et sont considérées comme fonds propres au sens de l'art. 21 al. 1, let C, de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Propres parts du capital

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est saisi à la date d'acquisition généralement à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

Dans le cas d'une cession de propres actions, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Le dividende sur les propres actions est crédité au bilan, dans la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables.

Modification des principes comptables et d'évaluation

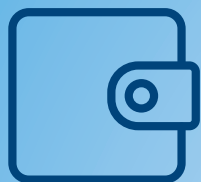
Aucune modification significative n'a été apportée aux principes d'établissement du bilan et d'évaluation.

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2020.



CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX



GESTION
COURANTE &
PRESTATIONS



PAIEMENTS
ET CARTES



ÉPARGNE



FINANCEMENT



PRÉVOYANCE



PLACEMENTS



E-BANKING

NOS SERVICES

L'offre idéale pour chaque besoin

www.cmvsa.ch

Informations se rapportant au bilan

1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

1.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF 1'000

		Nature des couvertures			
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Créances sur la clientèle		2'770	5'524	6'340	14'634
– dont créances envers des corporations de droit public		0	0	3'466	3'466
Créances hypothécaires					
– Immeubles d'habitation		137'889	0	0	137'889
– Immeubles commerciaux		475	0	0	475
– Immeubles artisanaux et industriels		22'806	0	0	22'806
– Autres		700	0	0	700
Total des prêts (Avant compensation des corrections de valeurs)	Exercice de référence	164'640	5'524	6'340	176'504
	Exercice précédent	164'215	3'897	7'122	175'234
Total des corrections de valeur	Exercice de référence	3'592	217	322	4'131
	Exercice précédent	3'683	185	239	4'107
Total des prêts (Après compensation des corrections de valeurs)	Exercice de référence	161'048	5'307	6'018	172'373
	Exercice précédent	160'532	3'712	6'883	171'127

Hors bilan

Engagements conditionnels		10	52	875	937
Engagements irrévocables		3'334	1'359	972	5'665
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		0	0	290	290
Total hors bilan	Exercice de référence	3'344	1'411	2'137	6'892
	Exercice précédent	2'492	52	2'119	4'663

1.2 Créances compromises

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
Créances compromises	Exercice de référence	497	452	45	45
	Exercice précédent	0	0	0	0

2 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1'000

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	402	423	419	430
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	402	423	419	430
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	944	954	1'821	1'650
- dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Métaux précieux	72	14	72	14
Immeubles	0	0	0	0
Total	1'418	1'391	2'312	2'094
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

* En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix

Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1'000

		AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeur comptable	Année de référence	179	18	55	0	0	150

Notations basées sur les analyses et ratings de Standard & Poor's

3 Présentation des participations

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations - sans valeur boursière	351	-90	261	0	0	0	261
Total des participations	351	-90	261	0	0	0	261

4 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

A la date du bilan, la banque ne détient aucune participation essentielle (détention de plus de 5 % du capital social).

5 Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeuble à l'usage de la banque	5'132	-2'920	2'212	0	0	-128	2'084
Logiciels, matériel informatique et de communication	170	-70	100	0	0	-53	47
Total des immobilisations corporelles	5'302	-2'990	2'312	0	0	-181	2'131

6 Répartition des autres actifs et autres passifs

en CHF 1'000

	Autres actifs		Autres passifs	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Opérations bancaires internes	4	5	46	3
Comptes de facturation	0	0	0	0
Impôts indirects	37	62	37	43
Obligations de caisse, coupons non échus et emprunts obligataires	0	0	5	5
Autres	0	0	10	9
Total	41	67	98	60

7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements, ainsi que des actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1'000

Actifs mis en gage	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Créances hypothécaires	41'143	31'400	43'146	34'900
Total des actifs mis en gage	41'143	31'400	43'146	34'900

8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Autres engagements envers la clientèle	0	0
Total des engagements envers sa propre institution de prévoyance	0	0

Institution de prévoyance

Les collaborateurs du Crédit Mutuel de la Vallée SA sont assurés auprès de la caisse de pension Profelia. L'âge de la retraite est de 65 ans. Les assurés ont la possibilité moyennant une réduction de rente de prendre leur retraite à partir de 58 ans ou à 65 ans au plus tard. La caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) couvre les prestations minimales obligatoires selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle.

Avantages économiques et charges de prévoyance

Les derniers comptes annuels révisés de l'institution du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) (établis selon la norme Swiss GAAP 26) font apparaître un degré de couverture de :

	au 31.12.2020 en pourcent	au 31.12.2019 en pourcent
Caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia)	103,4%	102,3%

La hauteur réglementaire de la réserve de fluctuation n'est pas atteinte. Le Conseil d'administration a décidé que cet éventuel excédent de couverture au sens de la norme GAAP RPC 16 ne présentait pas d'avantage économique pour l'employeur et n'était, par conséquent, pas porté au bilan. Le taux de couverture de la caisse de pension au 31.12.2020 peut être consulté dans le rapport de gestion 2020 de la caisse de pension Profelia à l'émission de ce dernier.

Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe ni pour cette année, ni pour l'année précédente de réserve de cotisations de l'employeur auprès de l'institution de prévoyance.

Frais de personnel (inclus frais de prévoyance)

Les contributions à l'institution de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent CHF 56'003.70 pour l'année 2020 contre CHF 79'146.40 en 2019.

23

9 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1'000

Emetteur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéance	Montant
Prêts de la Banque des lettres de gage	0,60%	2021 - 2029	31'400
Total			31'400

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

en CHF 1'000

		Echéance					Total
Emetteur	D'ici une année	>1 – ≤ 2 ans	>2 – ≤ 3 ans	>3 – ≤ 4 ans	>4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	
Prêts de la Banque des lettres de gage	1'000	0	0	5'000	8'000	17'400	31'400
Total	1'000	0	0	5'000	8'000	17'400	31'400

10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1'000

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifica- tions	Différence de change	Intérêts en souffrance et recouvrement	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1'056	0	0	0	0	200	0	1'256
Total des provisions	1'056	0	0	0	0	200	0	1'256
Réserves pour risques bancaires généraux	6'120	0	0	0	0	280	0	6'400
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	4'107	0	0	0	8	16	0	4'131
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	0	0	29	0	8	8	0	45
- dont corrections de valeur pour les risques latents et inhérents	4'107	0	-29	0	0	8	0	4'086

24

11 Présentation du capital social

en CHF 1'000

	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Total du capital social	1'200	12'000	1'200	1'200	12'000	1'200

12 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1'000

	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Affaires d'organes	1'798	1'839	2'026	2'230
Participants qualifiés	0	0	0	0
Autres parties liées	0	0	0	0

La Direction et le Conseil d'administration de la banque, tout comme le reste du personnel, bénéficient de conditions préférentielles en usage dans la branche.

13 Indication des participants significatifs

en CHF 1'000

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
avec droit de vote – Banque Valiant, 3001 Berne	498	41	498	41

Aucun autre propriétaire de capital ne détient plus de 3% des droits de vote. Un actionnaire ne peut réunir directement, par ses propres actions ou celles qu'il représente, plus de 200 voix.

14 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital social

Indications sur les propres parts de capital

Valeur	Description		
133'302	Act Crédit Mutuel de la Vallée SA		
		Nombre	Prix de transaction moyen
Nombre en début de période		53	
Achat		61	930
Vente		-42	1'013
Nombre en fin de période		72	
		Exercice de référence	Exercice précédent
Réserve légale non distribuable		600	600

15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1'000

							Echéance	Total
	à vue	dénonçable	Echu dans 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 12 mois et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	27'929	0	0	0	0	0	0	27'929
Créances sur les banques	2'680	0	0	0	0	0	0	2'680
Créances sur la clientèle	1	8'308	397	1'878	2'095	1'305	0	13'984
Créances hypothécaires	4	6'068	9'309	19'929	83'571	39'508	0	158'389
Immobilisations financières	1'016	0	100	50	252	0	0	1'418
Total Exercice de référence	31'630	14'376	9'806	21'857	85'918	40'813	0	204'400
Exercice précédent	18'525	15'330	10'619	24'204	87'174	34'216	0	190'068
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	24	1'700	0	0	0	0	0	1'724
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	57'022	83'545	0	0	0	0	0	140'567
Obligations de caisse	0	0	900	1'610	7'148	1'107	0	10'765
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	0	0	0	1'000	13'000	17'400	0	31'400
Total Exercice de référence	57'046	85'245	900	2'610	20'148	18'507	0	184'456
Exercice précédent	42'621	82'433	1'649	4'749	13'637	26'195	0	171'284

25

Informations sur les opérations hors bilan

16 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Garanties et similaires	937	934
Total des engagements conditionnels	937	934

Informations sur le compte de résultat

17 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Résultat de négoce provenant des:		
- titres de participation (y c. les fonds)	0	0
- devises	168	218
- matières premières / métaux précieux	3	5
Total du résultat de négoce	171	223

18 Répartition des charges de personnel

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Rémunérations (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, salaires et allocations)	693	735
Prestations sociales	126	141
Autres frais de personnel	26	20
Total des charges de personnel	845	896

19 Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux	71	57
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	833	860
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	9	24
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	100	109
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	100	109
- dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	287	271
Total des charges d'exploitation	1'300	1'321

20 Commentaires sur les pertes significatives des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Divers produits extraordinaires	0	1
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	280	300

21 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1'000

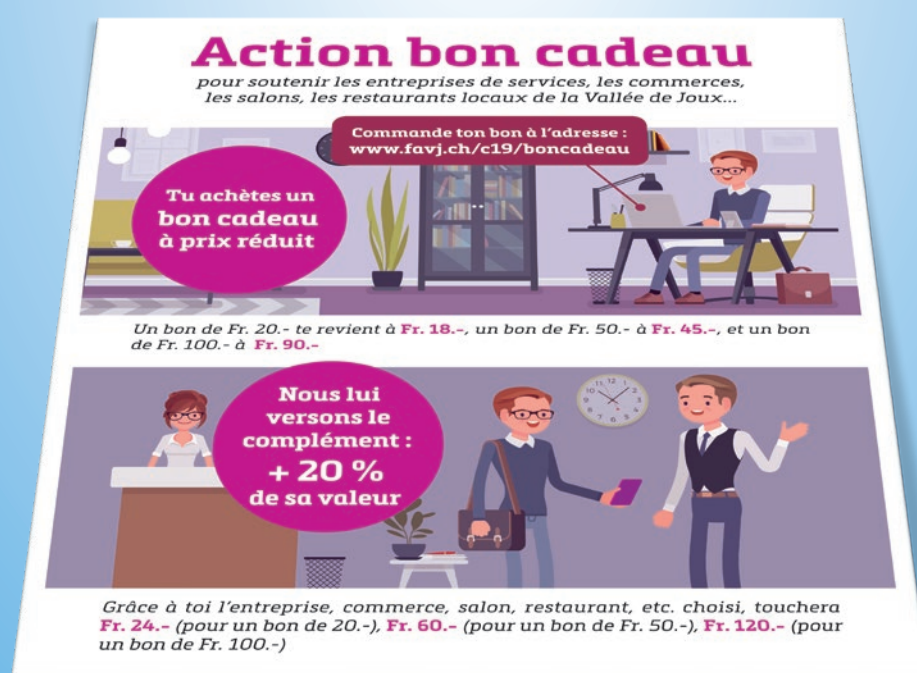
	Exercice de référence	Exercice précédent
Charges pour impôts courants	168	146
Total des impôts	168	146
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	17,40%	15%

Solidarité COVID

Le CMV est fier d'avoir pu soutenir ses commerçants locaux avec l'action «Bon Cadeau»

En collaboration avec la FAVJ et Jaeger-LeCoultre, cette action a permis d'injecter en deux semaines, plus de **CHF 100'000.00** dans notre économie locale.

L'action a fonctionné au-delà des attentes espérées, plus de **1'500 bons** ont été commandés.



LE CMV TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Sentier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Mutuel de la Vallée SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 8 à 11, 13 à 18 et 20 à 26) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Omar Grossi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Adrien Meyrat
Expert-réviseur

Lausanne, le 17 mars 2021

Publication selon les exigences prudentielles

Selon Circ. FINMA 2016/01*

Exigences en matière de fonds propres

	Exercice de référence	Exercice précédent
Fonds propres pris en compte (CHF)		
1 Fonds propres de base durs (CET1)	20'340	19'687
2 Fonds propres de base (T1)	20'340	19'687
3 Fonds propres totaux	20'340	19'687
4a Exigences minimales de fonds propres (CHF)	15'103	7'129

L'augmentation des exigences minimales de fonds propres résulte de la participation de la Banque au régime des petites banques.

Leverage Ratio

	Exercice de référence	Exercice précédent
Ratio de levier simplifié (en %)		
13a Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)**	188'792	197'139
14b Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan)	10,77%	9,99%

** La Banque a utilisé les assouplissements temporaires suite à la crise du Covid-19 autorisés en 2020 par la FINMA pour le ratio de levier. Par conséquent, les avoirs auprès de banques centrales selon les circ.-FINMA 20/1, cm 5 et 7 de l'annexe 1, pour l'exercice de référence, ont été exclus du montant des actifs. Le dividende payé en 2019 a été intégré au montant total des actifs pour l'exercice de référence.

Liquidity Coverage Ratio

	31.12.20	30.09.20	30.06.20	31.03.20	31.12.19
15 Somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	27 878	29 647	21 599	16 964	14 309
16 Somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	15 304	16 613	13 209	13 611	11 292
17 Ratio de liquidités, LCR (in %)	182,16%	178,46%	163,52%	124,63%	126,72%

* La Banque a participé au régime des petites banques. En conséquence, la publication se limite aux chiffres-clés essentiels définis par la FINMA.



CMV-IMMOBILIER

Le bon partenaire

www.cmv-immo.ch

Nous sommes là pour vous

Crédit Mutuel de La Vallée SA

Case postale 64
1347 Le Sentier
Tel. 021 845 15 00

info@cmvsa.ch
www.cmvsa.ch

Clearing 6180
CCP no 10-2201-4
Code SWIFT/BIC RBABCH22180

